



unisoc







Profil de la mission

L'*unisoc* a pour but de consolider et de développer pleinement l'entrepreneuriat à profit social en défendant les intérêts intersectoriels patronaux de ses membres.

L'image des entreprises à profit social en Belgique

L'Union des entreprises à profit social, asbl (unisoc) est le représentant des entreprises à profit social en Belgique.

L'unisoc est l'union intersectorielle des fédérations d'employeurs offrant des services centrés sur la personne dans les secteurs, tant publics que privés, que sont les hôpitaux, les services et institutions de santé, les services d'aide aux familles et aux personnes âgées, les services d'éducation et d'hébergement, les ateliers protégés et les ateliers sociaux, le socioculturel, l'enseignement et les organisations d'action sociale.

*L'unisoc est une **organisation pluraliste** au sein de laquelle sont représentées toutes les tendances idéologiques et philosophiques.*

*L'unisoc est la plateforme par excellence où sont définies optiques et stratégies communes, transcendant les particularités des secteurs et facilitant ainsi **la cohérence du message** de toutes les entreprises à profit social et leur perspective commune d'avenir.*

*Tout ceci fait de l'unisoc l'**interlocuteur par excellence** pour les pouvoirs publics et les autres acteurs socio-économiques.*





Profil de la mission

L'*unisoc* a pour but de consolider et de développer pleinement l'entrepreneuriat à profit social en défendant les intérêts intersectoriels patronaux de ses membres.

Profil de la mission

L'*unisoc* s'engage dans la consolidation et la poursuite du développement de l'entrepreneuriat à profit social

Les entrepreneurs que représente l'*unisoc* offrent des services centrés sur la personne sur les plans de la santé, du bien-être et de la culture (cette notion devant être comprise au sens large).

Ils visent le progrès social et se basent à cette fin sur la philosophie de la solidarité où la cohésion sociale, l'émancipation et la qualité de vie de l'utilisateur/patient ont une place centrale.

Les prestations sociales qu'ils offrent répondent aux normes de qualité les plus sévères et sont accessibles pour chacun à des prix abordables.

L'*unisoc* veut consolider cette offre de services sociaux fortement structurée ainsi que l'objectif social prononcé qui en forme le fondement, en Belgique comme en Europe, en tant que modèle à profit social par excellence.





L'*Unisoc* est convaincue de la plus value de l'entrepreneuriat à profit social : celui-ci réussit en effet parfaitement à concilier l'intérêt général et les réalités économiques.

L'*Unisoc* vise ainsi à créer un **climat entrepreneurial optimal** pour le développement ultérieur du non marchand. Ses entrepreneurs ont en effet, comme tout entrepreneur, besoin d'un cadre politique stimulant et innovant et d'encore plus de management professionnel.

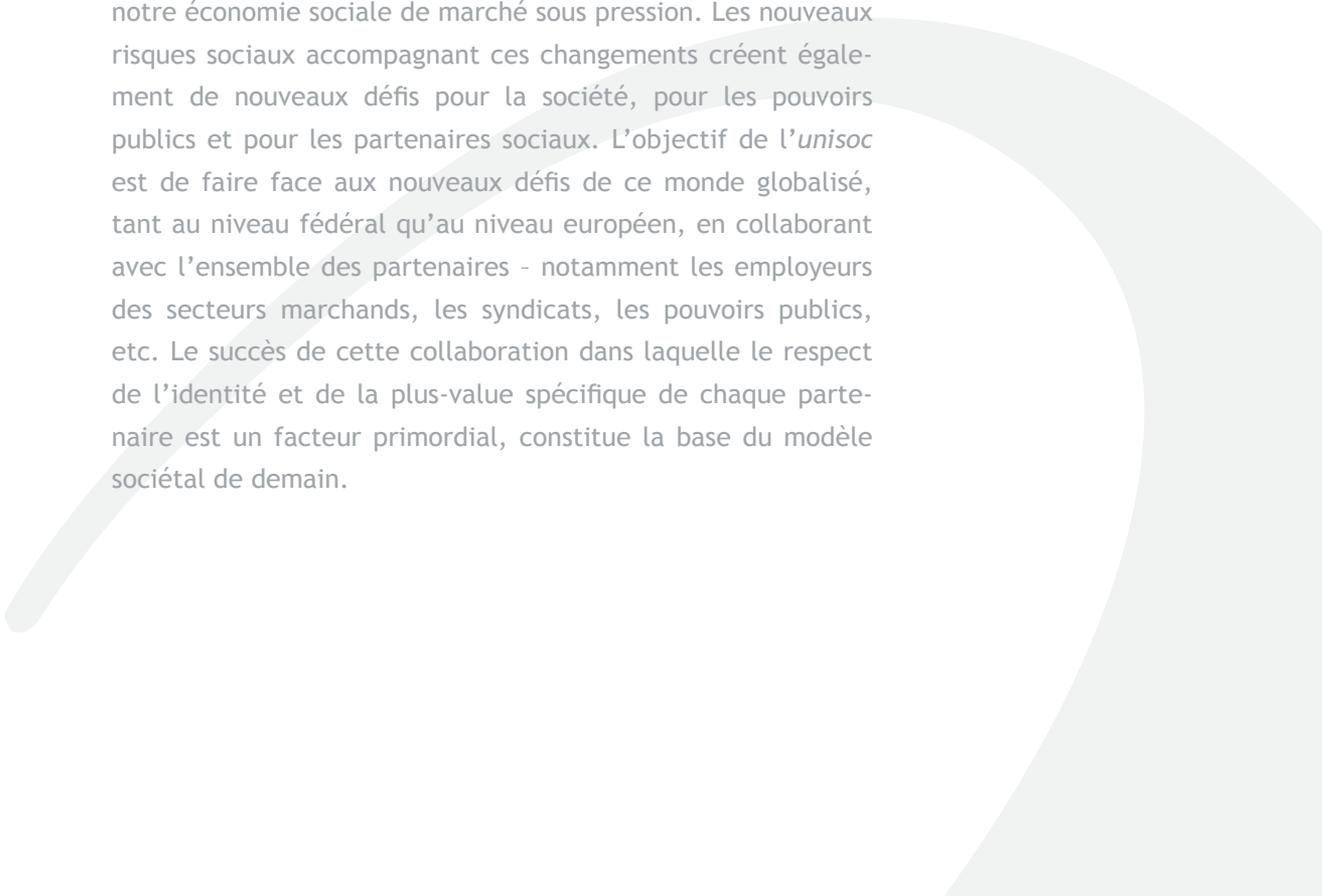
Si nous voulons continuer à offrir des services de qualité répondant aux besoins humains et sociétaux, il nous revient dès lors de nous assurer que les pouvoirs publics soient à la base d'une ligne politique efficace et cohérente.



La défense des intérêts des entreprises à profit social dans la concertation socio-économique interprofessionnelle belge se trouve au cœur de la mission de l'*unisoc*.

L'*Unisoc* est l'organisation reconnue et représentative des entreprises à profit social au sein de la concertation sociale interprofessionnelle au niveau fédéral. En cette qualité, l'*unisoc* siège au Conseil National du Travail et au Conseil Central de l'Economie, institutions incarnant la concertation sociale au niveau fédéral interprofessionnel. Elle conclut des accords et des conventions collectives de travail intersectoriels et, au côté des autres partenaires sociaux, conseille les pouvoirs publics dans l'élaboration d'une politique répondant aux défis de demain.

Le phénomène de globalisation est à l'origine de modifications économiques, politiques, sociales et démographiques plaçant notre économie sociale de marché sous pression. Les nouveaux risques sociaux accompagnant ces changements créent également de nouveaux défis pour la société, pour les pouvoirs publics et pour les partenaires sociaux. L'objectif de l'*unisoc* est de faire face aux nouveaux défis de ce monde globalisé, tant au niveau fédéral qu'au niveau européen, en collaborant avec l'ensemble des partenaires - notamment les employeurs des secteurs marchands, les syndicats, les pouvoirs publics, etc. Le succès de cette collaboration dans laquelle le respect de l'identité et de la plus-value spécifique de chaque partenaire est un facteur primordial, constitue la base du modèle sociétal de demain.



Entreprises créatrices de plus-values

Entrepreneurs pour et par l'homme

En tant qu'entrepreneurs, les employeurs du secteur à profit social s'attachent à une gestion efficace, professionnelle, innovatrice et saine de leur entreprise.

Les valeurs d'un entrepreneuriat durable, éthiquement responsable et les principes de bonne gouvernance sont ancrés dans leur fonctionnement.

Un entrepreneur à profit social possède une dimension supplémentaire spécifique, à savoir un objectif social prononcé. Il se met au service de l'intérêt collectif pour offrir une réponse aux problèmes et besoins sociaux. L'entrepreneur à profit social aspire à une prestation de services innovatrice, performante et professionnelle, à la mesure des besoins et non en fonction des possibilités financières des utilisateurs. De plus, les gains éventuels ne sont pas redistribués mais réinvestis dans l'objet social.

Pour la réalisation de cette mission et de ces objectifs, l'entrepreneur à profit social se doit d'établir de bonnes relations avec toutes les parties concernées dans l'offre de services (utilisateurs/patients/clients/résidents, travailleurs, volontaires, pouvoirs publics,...).



L'entrepreneur à profit social aspire à une prestation de services innovatrice, performante et professionnelle, à la mesure des besoins et non en fonction des possibilités financières des utilisateurs.





Le secteur à profit social se définit en principe comme l'ensemble des organisations qui répondent simultanément à deux critères :

- Elles poursuivent une finalité non lucrative, c'est-à-dire une finalité de service à leurs membres ou à la collectivité plutôt que la rémunération d'un capital investi ;
- Elles recourent au moins partiellement à d'autres types de ressources que celles de la vente (subventions publiques, dons, cotisations, bénévolat,...) pour couvrir leur coût de production,...

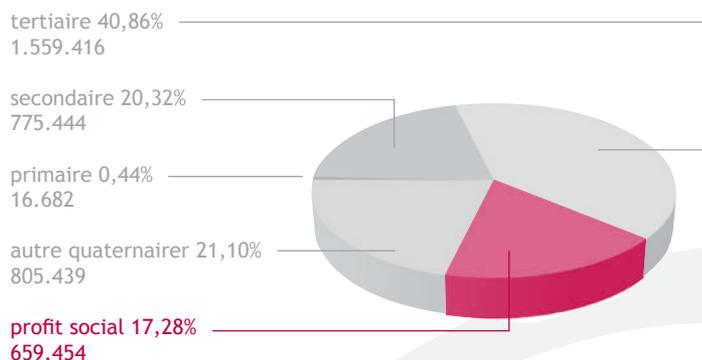
(Source : M. Marée et S. Mertens, 2002)

Entrepreneurs dans des secteurs en expansion

Le secteur à profit social génère une plus-value économique importante et prouvée.

Il prend à son compte environ **17 % de l'emploi en Belgique** réparti sur quelques 27.428 établissements (presque 10 % du nombre total des établissements en Belgique).

L'évolution de l'emploi dans le secteur à profit social en dit long : en 2000, il était question d'environ 445.000 emplois. Nous en sommes aujourd'hui à plus de 659.000 : **une augmentation de quelque 48% !** Et il ne fait aucun doute qu'à l'avenir, la demande de ce type de services augmentera encore au vu de l'ampleur des développements en matière démographique, sociale et économique (le vieillissement, la participation croissante des femmes sur le marché de l'emploi, les modifications des liens familiaux,...).



(Source : ONSS Statistiques décentralisées au 31/12/10, traitées par Verso)

Le secteur à profit social fournit également une **participation importante dans la croissance économique** en Belgique et prend à son compte 8,22% de la valeur ajoutée brute.

(Source : BNB/Belgostat, traité par Verso)

Les membres de l'*unisoc* et les secteurs représentés

Les membres de l'*unisoc* sont des **fédérations d'employeurs** actives dans les domaines suivants :

- **Soins de santé** : hôpitaux, soins aux personnes âgées, soins à domicile, services de santé mentale, services de transfusion et de traitement du sang, transport de malades,...
- **Action sociale** : accueil de l'enfance, services de prévention et promotion de la santé, planning familial, adoption, lutte contre la maltraitance, télé-accueil, service social, lutte contre la toxicomanie et l'accoutumance,...
- **Secteur socio-culturel** : formation et insertion, jeunesse, sport, développement et intégration, coopération au développement, tourisme non commercial, radio et télévision non commerciales, centres culturels, musées, bibliothèques, environnement,...
- **Aide familiales et aides séniors** : aides ménagères, aides familiales, garde-malades, repas à domicile,...
- **Travail adapté** : entreprises de travail adapté et ateliers sociaux
- **Etablissements et Services d'éducation et d'hébergement** : aides aux personnes handicapés, aide à la jeunesse, aide sociale générale, initiatives pour le logement social,...
- **Enseignement**

La liste des fédérations affiliées à l'*unisoc* et leurs coordonnées se trouve en annexe.

Les administrateurs et collaborateurs de l'*unisoc*

Vous trouverez également en annexe la composition du conseil
d'administration et la liste des collaborateurs permanents.





Rue Colonel Bourg 122
1140 Bruxelles
Tél. +32 (0)2 739 10 72
Fax +32 (0)2 736 75 06
info@unisoc.be
www.unisoc.be